

<p>Ecole maternelle Joliot-Curie Compte rendu du conseil d'Ecole 17 octobre 2011</p>
--

Participants :

Pour l'ECOLE : Madame la Directrice, l'équipe enseignante

Pour la Municipalité : Monsieur le Maire, Mr Bussière 1^{er} Adjoint, Madame Bontoux Déléguée à l'enseignement, Bettina Sarrau, Responsable jeunesse.

Pour la FCPE : Nathalie Perracino, Amélia Dabene,

Pour la PEEP : Delphine Walter, Laetitia Des Courtils, Carole Astié, Patricia Fédèle

TRAVAUX :

Le bruit important causé par le brise roche entraîne un certain nombre de désagréments, qui diffèrent selon les jours et les moments de la journée ou encore selon l'emplacement des classes (par exemple, le bruit n'est pas aussi fort dans le dortoir de Myriam que dans celui de Leslie). Madame la Directrice insiste donc sur le fait qu'il faut avoir une vision d'ensemble, et que - étant donné les pauses dans la journée - il n'y avait pas eu lieu de faire une demande particulière sur l'aménagement des horaires. Elle souligne la compréhension des personnes en charge du chantier.

L'Ecole n'est pas à l'initiative de la pause pendant la sieste, qui du coup, engendre beaucoup de bruit à la cantine.

La fin des travaux sur la partie brise-roche est prévue le 21 octobre, les désagréments liés aux bruits devraient donc cesser au retour des vacances.

Cependant il faut envisager une deuxième période de perturbation liée au bruit au moment de la jonction entre les 2 bâtiments.

La FCPE a demandé un calendrier des travaux, qui a été envoyé depuis.

Il a aussi été souligné par la Municipalité que cette période bruyante de travaux aurait dû se dérouler pendant les vacances pour ne pas nuire au déroulement des classes mais que cela n'a pas été possible à cause du retard pris au départ dans les travaux, notamment à cause de la société de contrôle.

Par ailleurs, l'hypothèse de faire dormir les enfants dans le centre de loisir n'a pas été retenue parce que ce lieu ne pouvait accueillir qu'une seule classe.

REGLEMENT INTERIEUR :

Il est important de souligner le problème du retard de certains parents à la garderie.

Il a été rappelé le principe qui doit s'appliquer :

1^{er} retard = rappel oral

2^{eme} retard = rappel écrit

3^{ème} retard = application du règlement

AGENDA :

- 04 octobre : spectacle Sensemaya

- 13 octobre : exercice d'évacuation. Les enseignants été prévenus de ce 1^{er} test. Question posée : il y-a-t-il un risque de ne pas entendre l'alarme ? Le prochain test sera fait à l'improviste et permettra de se positionner sur ce point.

- 6 décembre : spectacle de Noël, Le manège à ressort. Le spectacle de Noël est offert par la mairie, ainsi qu'un goûter. A noter que la Municipalité offrira également comme cadeau de fin d'année à l'Ecole Maternelle des vélos et trottinettes.
- 26 mai : date prévue pour la fête de l'Ecole. Comme cela tombe pendant le week-end de pentecôte, l'Ecole et la Municipalité vont essayer de proposer une nouvelle date. (Le vendredi 25 mai nous a été proposé depuis, suite à donner après concertation avec les familles)
- Prochaine réunion du Conseil d'Ecole : 27 mars

PROJET D'ECOLE :

- 1- Maîtrise de la langue
- 2- Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (informatique)
- 3- La culture humaniste (musiques du monde et classique)

COOPERATIVE SCOLAIRE :

Bilan au 30 septembre : 1336.75 euros (flux – 388€)
3 fois 100 euros par classe seront donnés cette année.

FONCTIONNEMENT MATERIEL ET FINANCIER ;

Recettes :

- Coopérative (environ 6000 euros)
- Mairie (environ 49 euros / élève)
- Caisse des écoles (4990 euros pour la Maternelle)

Dépenses :

- Fournitures
- Budget administratif
- Livres

La Mairie prend en charge l'entretien, le matériel, le personnel Atsem , les déplacements et location des bassins de la piscine et verse au titre « caisse des Ecoles » (12800 euros pour les 2 écoles). Il est souligné le financement important de la Mairie, comparativement à d'autres communes.

ENTRETIEN DE L'ECOLE :

Il est mentionné la bonne intervention des services techniques. L'entretien des locaux se fait le matin et non plus le soir.

Il est important de rappeler aux parents qu'il ne faut pas faire goûter les enfants dans l'Ecole, car cela attire les souris et les fourmis.

DIVERS :

- Passage piéton : la Municipalité a expliqué pourquoi le marquage du passage piéton n'avait pas été fait plus tôt.
- La FCPE a demandé l'aménagement d'une rampe entre la cour de l'école et l'intérieur, afin que les parents puisse rentrer si nécessaire les poussettes à l'intérieur, notamment l'hiver et en cas de pluie. Cette rampe permettra également de rentrer plus facilement les vélos de l'école qui sont plutôt

lourds. La Municipalité va étudier quelles sont les possibilités pour cet aménagement.

- Planning des instituteurs :

Edouard Giordanengo a changé un de ses jours pour que sa classe n'ait plus que 2 enseignants (Edouard + Hélène).

Mireille Negrel fera une réunion à la rentrée de la Toussaint avec les parents de sa nouvelle classe (15 j après la prise de la classe).

- Il y a 6 PAI à la Maternelle (9 au Primaire)
- Il est important de rappeler aux parents d'être vigilants pour que les grands qui les accompagnent ne dégradent pas les jeux dans la cour. Les jeux ne sont pas adaptés au poids des enfants plus âgés et donc plus lourds.
- Il a été demandé d'étudier la possibilité d'ouverture des classes sur la cour (une porte pour chaque classe)